



Conjuguons nos forces au présent
pour un avenir réussi!

Convention de gestion et de réussite 2017-2018

Établissement et commission scolaire

Nom de l'école : Antoine-Hallé

- Le 14 juin 2017, approbation par le conseil d'établissement
- Mireille Bélanger, directrice d'établissement

Mireille Bélanger

Table des matières

But 1 : L'augmentation de la diplomation et de la qualification avant l'âge de 20 ans.....	page 3
But 2 : L'amélioration de la maîtrise du français	page 4
But 3 : L'amélioration de la réussite et de la persévérance.....	page 5
But 4 : 4.1 L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire dans les établissements	page 6
But 4 : 4.2 et 4.3 L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire dans les établissements.....	page 7
But 5 : L'amélioration du nombre d'élèves de moins de 20 ans dans les parcours de formation professionnelle	page 8

BUT MINISTÉRIEL 1 : L'augmentation de la diplomation¹ et de la qualification² avant l'âge de 20 ans

Convention de partenariat M.E.L.S. - commission scolaire

Objectifs et cibles	Indicateurs de suivi
<p>1.1 Augmenter de 1,5% par année le taux de diplomation et de qualification des élèves avant l'âge de 20 ans pour atteindre 75 % en juin 2018.</p> <p>1.2 Augmenter de 3% le taux de réussite en mathématiques des élèves de 6^e année du primaire soit de 84,9% en juin 2012 à 87,9% en juin 2018.</p> <p>1.3 Augmenter de 3 % le taux de réussite en mathématique des élèves de la 2^e année du 1er cycle au secondaire soit de 78% en juin 2012 à 81 % en juin 2018.</p> <p>1.4 Diminuer de 5% le taux de décrochage au secteur jeune soit de 20,4% en juin 2011 à 15,4% en juin 2016.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Taux de qualification et de diplomation MELS; ➤ Taux de réussite en mathématiques des élèves du primaire et de deuxième année du premier cycle du secondaire en classe ordinaire; ➤ Pourcentage d'élèves qui abandonnent annuellement entre septembre et juin avant l'âge de 20 ans en FGJ (Données CS).

Cibles	Indicateurs de suivi
<p>1.1 Cible de départ à partir des données du Mels ; 2011 : 67,6%</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ 2012 : 69% ➤ 2013 : 70,5% ➤ 2014 : 72% ➤ 2015 : 73,5 % ➤ 2016 : 75% <p>1.2 Cible de départ 6^e année du primaire à partir des données CSÉ ; 2012 : 84,9%</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Cohorte 2006-2012 : 84,9% ➤ Cohorte 2007-2013 : 85,5% ➤ Cohorte 2008-2014 : 86,1 % ➤ Cohorte 2009-2015 : 86,7% ➤ Cohorte 2010-2016 : 87,3% ➤ Cohorte 2011-2017 : 87,9% 	<p>1.3 Cible de départ au secondaire à partir des données CSÉ: 2012: 78%</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Cohorte 2006-2012 : 78% ➤ Cohorte 2007 -2013 : 78,6% ➤ Cohorte 2008-2014 : 79,2 % ➤ Cohorte 2009-2015 : 79,7% ➤ Cohorte 2010-2016 : 80,3% ➤ Cohorte 2011-2017 : 81 % <p>1.4 Cible de départ 2010-2011 : 20.4% Taux de sorties sans diplôme ni qualification (décrocheurs annuels), parmi les sortants en FGJ.</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ 2012 : 19,4% ➤ 2013 : 18,4% ➤ 2014 : 17,4% ➤ 2015 : 16,4% ➤ 2016 : 15,4%

Moyens

- Faire une analyse des résultats en tenant compte de la différence entre les garçons et les filles;
- Suivi individualisé des résultats auprès des établissements Primaire-Secondaire, FGA-FP;
- Offre de formation adaptée aux besoins des membres du personnel des écoles concernant l'aide aux élèves à risque en mathématique;
- Analyse des corrections d'épreuves en mathématique au troisième cycle du primaire et transmission des observations aux directions;
- Dépistage et intervention appropriés dès le préscolaire auprès de la clientèle vulnérable;
- Intégration des différentes actions réalisées au préscolaire et au premier cycle du primaire;
- Les services éducatifs soutiennent les directions dans la mise en place d'un plan de formation continue et de développement pour assurer un enseignement de qualité;
- Tenue d'un registre des avis de départ de chacune des écoles secondaires;
- Faire autoriser les suspensions d'élèves de plus de 10 jours et les liens pédagogiques par les services éducatifs;
- Suivi des lettres adressées au DG dans le cadre de la loi visant à prévenir et à combattre l'intimidation et la violence;
- Implantation de l'outil de supervision pédagogique à l'intention des directions d'école dans tous les établissements.

Convention de gestion et de réussite établissement Antoine-Hallé - commission scolaire

Objectifs et cibles	Indicateurs de suivi
<p>1.2 Diminuer de 1% le nombre d'élèves en difficulté en raisonnement mathématique à tous les cycles d'ici juin 2018.</p> <p>1.4 Sensibiliser au moins 75% des élèves à l'importance de la persévérance scolaire.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Résultats en raisonnement mathématique aux bulletins de juin 2017 et juin 2018 / GPI • Lumix • Au moins 3 activités d'estime de soi vécues à tous les niveaux

Cibles (Objectifs 1.1 et 1.2 et 1.3 et 1.4)
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Cohorte 2016-2017 Raisonner : 21% des élèves sont à risque ou vulnérables ➤ Cohorte 2015-2016 Raisonner : 26% des élèves sont à risque ou vulnérables ➤ Cohorte 2014-2015 Raisonner : 28% des élèves sont à risque ou vulnérables ➤ Cohorte 2013-2014 Raisonner : 29% des élèves sont à risque ou vulnérables ➤ Cohorte 2012-2013 Raisonner : 24% des élèves sont à risque ou vulnérables ➤ Cohorte 2011-2012 Raisonner : 23% des élèves sont à risque ou vulnérables

Moyens

- 1.2
- En septembre, présenter le portrait des élèves selon les besoins particuliers.
 - Pratiquer davantage le raisonnement mathématique des élèves en manipulant le plus souvent possible.
 - Mettre en pratique des interventions de niveau 2.
 - Multiplier les occasions de pratiquer les concepts mathématiques.
 - Avoir une démarche commune dans les situations d'application.
 - Mise en place des communautés d'apprentissage au 1^{er} cycle.
 - Utiliser des applications Ipad.
 - Outiller les parents en leur offrant des moyens d'aide pour leur enfant lors des leçons et devoirs.
 - Dépister les élèves à risque dès le 1^{er} cycle et mettre des actions en place.
 - Maintenir un service direct ou indirect par le service d'orthopédagogie.
- 1.4
- Vivre des activités d'estime de soi à tous les niveaux.

- Mettre en place des pratiques favorisant la motivation scolaire.
- Encourager la persévérance scolaire.
- Utiliser un système d'émulation qui vise le renforcement positif.
- Impliquer le parent à la vie scolaire.
- Impliquer la communauté à la vie scolaire.
- Favoriser l'approche orientante au troisième cycle.

BUT MINISTÉRIEL 2 : L'amélioration de la maîtrise de la langue française

Convention de partenariat M.E.L.S. - commission scolaire

Objectifs et cibles	Indicateurs de suivi
<p>2.1 Augmenter de 3% le taux de réussite en français des élèves de 6^e année au primaire soit de 89,5% en juin 2012 à 92,5% en juin 2018.</p> <p>2.2 Augmenter de 3% le taux de réussite en français des élèves en 2^e année du 1er cycle du secondaire soit de 72,3% en juin 2012 à 75,3 % en juin 2018.</p>	<p>➤ Taux de réussite en français des élèves de sixième année au primaire et première année du premier cycle du secondaire en classe ordinaire.</p>

Cibles
<p>2.1 Cible de départ de 6 e année au primaire à partir des données CSÉ : 89,5%</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Cohorte 2006-2012 : 89,5% ➤ Cohorte 2007-2013 : 90,1 % ➤ Cohorte 2008-2014 : 90,7 % ➤ Cohorte 2009-2015 : 91,3 % ➤ Cohorte 2010-2016 : 91,9 % ➤ Cohorte 2011-2017 : 92,5 % <p>2.2 Cible de départ en 2^e secondaire à partir des données CSÉ : 72,3%</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Cohorte 2006-2012 : 72,3% ➤ Cohorte 2007-2013 : 72,9% ➤ Cohorte 2008-2014 : 73,5% ➤ Cohorte 2009-2015 : 74,1% ➤ Cohorte 2010-2016 : 74,7% ➤ Cohorte 2011-2017 : 75,3%

Moyens

Convention de gestion et de réussite établissement Antoine-Hallé - commission scolaire

Objectifs et cibles	Indicateurs de suivi
<p>2.1 Diminuer de 1% le nombre d'élèves qui ont 65% et moins en lecture et en écriture à tous les cycles entre juin 2017 et juin 2018.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Résultats en français (lire et écrire) aux bulletins de juin 2017 et juin 2018 / GPI • Lumix

Cibles (Objectifs 2.1 et 2.2)
<p>2.1</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Cohorte 2016-2017 En lecture : 20% des élèves sont à risque ou vulnérables En écriture : 25% des élèves sont à risque ou vulnérables ➤ Cohorte 2015-2016 En lecture : 23% des élèves sont à risque ou vulnérables En écriture : 27% des élèves sont à risque ou vulnérables ➤ Cohorte 2014-2015 En lecture : 30% des élèves sont à risque ou vulnérables En écriture : 31% des élèves sont à risque ou vulnérables ➤ Cohorte 2013-2014 En lecture : 32% des élèves sont à risque ou vulnérables En écriture : 30% des élèves sont à risque ou vulnérables ➤ Cohorte 2012-2013 En lecture : 27% des élèves sont à risque ou vulnérables En écriture : 26% des élèves sont à risque ou vulnérables ➤ Cohorte 2011-2012 En lecture : 25% des élèves sont à risque ou vulnérables En écriture : 31% des élèves sont à risque ou vulnérables

Moyens

- Faire une analyse des résultats en tenant compte de la différence entre les garçons et les filles;
- Suivi individualisé des résultats auprès des établissements Primaire-Secondaire, FGA-FP;
- Réviser et actualiser le programme de prévention au préscolaire notamment au niveau de la conscience phonologique et des concepts rattachés au schéma narratif;
- Offre de formation adaptée aux besoins des membres du personnel des écoles concernant l'aide aux élèves à risque en français et suivi par les CP;
- Analyse des corrections d'épreuves en français au troisième cycle du primaire et transmission des observations aux directions.

2.1

- En septembre, présenter le portrait des élèves selon les besoins particuliers.
- Dépister les élèves à risque dès le 1^{er} cycle et mettre des actions en place.
- Mise en place des communautés d'apprentissage au 1^{er} cycle.
- Faire des cliniques pour les élèves à risque dans chacune des classes, et ce, en lien avec la composante déficitaire en lecture ou en écriture chez l'élève.
- Instaurer un système de parrainage entre élèves de différents cycles en lecture et en écriture pour les élèves à risque.
- Appliquer un modèle de gestion pour vivre les cliniques (exemples : 2 au quotidien, plan de travail, bibliothèque, journée contrat, etc.).
- Appliquer les stratégies communes dans toutes les classes autant en lecture qu'en écriture.
- Développer l'enseignement explicite des stratégies de lecture et d'écriture.
- Créer des capsules vidéo, accessibles aux parents, démontrant les stratégies de lecture ou d'écriture enseignées à l'école.
- Découvrir l'accessibilité à la bibliothèque municipale.
- Organiser des rencontres d'arrimage pédagogique préscolaire-primaire et primaire-secondaire.
- Participer aux formations offertes selon les besoins de chacun. Les réinvestir et avoir un suivi si nécessaire.
- Maintenir un soutien direct ou indirect par le service d'orthopédagogie.

BUT MINISTÉRIEL 3 : L'amélioration de la persévérance et de la réussite scolaires chez certains groupes cibles, particulièrement les élèves handicapés ou en difficulté d'apprentissage

Convention de partenariat M.E.L.S. - commission scolaire		Convention de gestion et de réussite établissement Antoine-Hallé - commission scolaire	
Objectifs et cibles	Indicateurs de suivi	Objectifs et cibles	Indicateurs de suivi
<p>3.1 Augmenter de 2,5% la proportion d'élèves en classe ordinaire sur la clientèle totale d'élèves qui font leur entrée au secondaire soit de 78,48% en juin 2013 à 81,98% en septembre 2017.</p> <p>3.2 Augmenter de 5% le taux de qualification au sein du parcours de formation axée sur l'emploi d'ici juin 2018 (FMS).</p> <p>3.3 Augmenter de 2,5% le taux de qualification au sein du parcours de formation axée sur l'emploi d'ici juin 2018 (FPT).</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Pourcentage d'élèves inscrits en classe ordinaire par rapport au nombre total d'élèves entrant au secondaire en septembre de chaque année; ➤ Nombre d'élèves inscrits en FPT et en FMS qui ont réussi par rapport au nombre total d'élèves inscrits en FMS et FPT en juin de chaque année. 	<p>3.1 Augmenter de 2% la proportion d'élèves inscrits dans une classe ordinaire au secondaire d'ici juin 2018.</p>	<p>Nombre d'élèves de 6^e année qui cheminent vers le secondaire régulier</p>
<p>Cibles</p> <p>3.1 Cible de départ en 2012-2013 : 78,48 %</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ 2013-2014 : 78,98% ➤ 2014-2015 : 79,48% ➤ 2015-2016 : 79,98 % ➤ 2016-2017 : 80.48% ➤ 2017-2018 : 81,98% <p>3.2 Cible de départ en juin 2012 : 49,3 %</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Cohorte de juin 2013 : 50,3 % ➤ Cohorte de juin 2014 : 51,3 % ➤ Cohorte de juin 2015 : 52,3 % ➤ Cohorte de juin 2016 : 53,3 % ➤ Cohorte de juin 2017 : 54,3 % 	<p>3.3 Cible en juin 2012 : 15,4 %</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Cohorte 2010-2013 : 15,9% ➤ Cohorte 2011-2014 : 16,4% ➤ Cohorte 2012-2015 : 16,9% ➤ Cohorte 2013-2016 : 17,4 % ➤ Cohorte 2014-2017 : 17,9% 	<p>Cibles (Objectifs 3.1 et 3.2 et 3.3)</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Cohorte 2016-2017 : 27 élèves sur 29 élèves sont inscrits dans une classe ordinaire au secondaire 93.1%. <ul style="list-style-type: none"> • 2 élèves sur 29 est inscrit dans une classe spécialisée au secondaire 6.90%. • Aucun élève de 6^e année ne demeure au primaire pour une septième année (dérogation). ➤ Cohorte 2015-2016 : 28 élèves sur 30 élèves sont inscrits dans une classe ordinaire au secondaire 93.3%. <ul style="list-style-type: none"> • 2 élèves sur 30 sont inscrits dans une classe spécialisée au secondaire 6.6%. • 1 élève sur 34 de 5^e année passera directement en adaptation scolaire 3%. • Aucun élève de 6^e année ne demeure au primaire pour une septième année (dérogation). ➤ Cohorte 2014-2015 : 33 élèves sur 33 élèves sont inscrits dans une classe ordinaire au secondaire 100%. <ul style="list-style-type: none"> • 3 élèves sur 33 élèves de 5^e année passeront directement en adaptation scolaire 9%. • Aucun élève de 6^e année ne demeure au primaire pour une septième année (dérogation). ➤ Cohorte 2013-2014 : 27 élèves sur 31 élèves sont inscrits dans une classe ordinaire au secondaire 87.0% <ul style="list-style-type: none"> • 2 élèves demeurent au primaire pour une septième année (dérogation). Ces deux élèves n'ont pas été comptés dans le pourcentage total du nombre d'élèves inscrits dans une classe ordinaire au secondaire. ➤ Cohorte 2012-2013 : 40 élèves sur 48 élèves sont inscrits dans une classe ordinaire au secondaire 83.3% <ul style="list-style-type: none"> • 1 élève demeure au primaire pour une septième année (dérogation). Cet élève n'a pas été compté dans le pourcentage total du nombre d'élèves inscrits dans une classe ordinaire au secondaire. 	
Moyens		Moyens	

- Faire une analyse des résultats en tenant compte de la différence entre les garçons et les filles;
- Suivi individualisé des résultats auprès des établissements Primaire-Secondaire, FGA-FP;
- Supporter les enseignants dans le développement de l'approche par compétence;
- Supporter les directions dans l'application des modèles d'écoles reconnues efficaces (notamment, l'approche Colletterte);
- Mettre en place une structure d'arrimage pédagogique entre les enseignants du 3e cycle du primaire et ceux du premier cycle du secondaire (planification des apprentissages, des stratégies d'enseignement, évaluation, etc.);
- Réviser la structure organisationnelle pédagogique des parcours de formation et des classes spécialisées (passerelle FMS/ DEP; 1^{er} cycle sur 3 ans, concentration de services, etc.);
- Réviser les règles de passage au secondaire;
- Mettre en place un accompagnement et une formation continue pour favoriser l'intégration des TIC;
- Évaluer la possibilité d'offrir le programme *Insertion socio professionnelle* en formation générale aux adultes (partenariat avec les organismes oeuvrant dans le domaine de l'employabilité.

- Faire des cliniques d'appropriation fréquentes et d'une durée significative des concepts et stratégies pour les élèves à risque.
 - Cliniques pendant les ateliers autonomes
 - Cliniques en décloisonnement d'élèves
 - Cliniques de récupération
 - Cliniques pendant les périodes de lecture
- Favoriser la manipulation le plus souvent pour les élèves à risque.
- Participer aux différents projets vécus dans l'école (Persévérance scolaire (CV), BBC, cirque, activités sportives, projets entrepreneuriaux).
- Vivre l'arrimage pédagogique primaire-secondaire et l'arrimage portrait des élèves.
- Favoriser l'intégration des TIC.
- Participer aux activités sportives inter écoles.
- Visiter l'école secondaire du secteur.

BUT MINISTÉRIEL 4 : L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire dans les établissements

Convention de partenariat M.E.L.S. - commission scolaire

Plan d'action sur la violence – Amélioration du climat-école et classe

Objectif et cible	Indicateur de suivi
4.1 D'ici juin 2018, toutes les écoles auront moins de 30 facteurs de vulnérabilité sur les 212 énoncés de l'autoportrait des actions réalisées dans chacune des écoles.	4.1 Facteurs de vulnérabilité dans l'autoportrait des actions réalisées de chacune des écoles.

Cible

4.1 Cible de départ :

En septembre 2013, 20% des écoles avaient moins de 30 facteurs de vulnérabilité dans leur autoportrait des actions réalisées.

- 2013-2014 : En juin 2014, 36% des écoles auront moins de 30 facteurs de vulnérabilité dans leur autoportrait des actions réalisées.
- 2014-2015 : En juin 2015, 52 % des écoles auront moins de 30 facteurs de vulnérabilité dans leur autoportrait des actions réalisées.
- 2015-2016 : En juin 2016, 68% des écoles auront moins de 30 facteurs de vulnérabilité dans leur autoportrait des actions réalisées.
- 2016-2017 : En juin 2017, 84% des écoles auront moins de 30 facteurs de vulnérabilité dans leur autoportrait des actions réalisées.
- 2017-2018 : En juin 2018, 100% des écoles auront moins de 30 facteurs de vulnérabilité dans leur autoportrait des actions réalisées.

Moyens

- Offrir de la formation continue pour développer l'expertise des équipes-écoles dans la mise en place des facteurs de protection ayant un impact sur le climat sain et sécuritaire;
- Accompagner les équipes écoles dans l'application du protocole d'intervention en situation de violence élaboré dans le cadre de la loi visant à prévenir et à combattre l'intimidation et la violence;
- Soutenir les écoles dans la mise à jour annuelle de l'autoportrait des actions réalisées pour prévenir et traiter la violence;
- S'assurer que les écoles remettent, à la direction générale, le protocole d'intervention en situation d'urgence et les mesures de confinement de chacune des écoles avant le 30 septembre de chaque année.

Convention de gestion et de réussite établissement Antoine-Hallé - commission scolaire

Plan d'action sur la violence – Amélioration du climat-école et classe

Objectif et cible	Indicateur de suivi
4.1 Demeurer sous le seuil de 30 facteurs de vulnérabilité dans l'autoportrait des actions réalisées à l'école. (objectif à changer suite au rapport de SEVEQ).	Analyse des facteurs de vulnérabilité dans l'autoportrait des actions réalisées annuellement (à changer) Passation du questionnaire SEVEQ

Cible (Objectif 4.1)

- **2016-2017 : l'analyse du portrait de la violence à l'école dans les établissements d'enseignement québécois sera fait à l'automne 2017 suite au rapport fourni par le groupe de recherche SEVEQ.**
- **2015-2016 : l'analyse des facteurs de vulnérabilité dans l'autoportrait n'a pas été fait cette année.**
- **2014-2015 : 24 facteurs identifiés en vulnérabilité sur 212 facteurs.**
- **2013-2014 : 33 facteurs identifiés en vulnérabilité sur 212 facteurs.**

Moyens

- Passation du questionnaire fait par l'équipe de recherche sur la sécurité et la violence dans les écoles québécoises (mai 2016).
- Mise à jour annuelle du rapport remis par l'équipe de recherche sur la sécurité et la violence dans les écoles québécoises (automne 2017).
- Révision et application du protocole d'intervention en situation d'urgence et des mesures de confinement barricadé en début d'année.
- Application du protocole d'intervention en situation de violence élaboré dans le cadre de la loi visant à prévenir et à combattre l'intimidation et la violence.
- Brigade du bon comportement (BBC), soutien en individuel et en groupe classe, soutien par le service Transit et Escal, utilisation de la réflexion et de la réparation, mise en place de mesures d'encadrement et de surveillance, etc.
- Encadrement soutenu dans la démarche de résolution de conflits.

Convention de partenariat M.E.L.S. - commission scolaire

Virage santé

Objectifs et cibles	Indicateurs de suivi
<p>4.2 D'ici juin 2018, 100 % des écoles auront réalisé leur portrait des actions en promotion et en prévention.</p> <p>4.3 D'ici juin 2018, 100% des écoles primaires organiseront chaque année, un minimum de quatre activités parascolaires à caractère sportif.</p>	<p>4.2 : Pourcentage d'écoles qui auront réalisé leur portrait des actions en promotion et en prévention.</p> <p>4.3 : Pourcentage d'écoles qui offriront un minimum de quatre activités parascolaires par année.</p>

Cibles

4.2 Cible de départ :

2012-2013, trop informel pour être quantifié

- 2013-2014 : En juin 2014, 40 % des écoles auront réalisé leur portrait des actions en promotion et en prévention.
- 2014-2015 : En juin 2015, 60 % des écoles auront réalisé leur portrait des actions en promotion et en prévention.
- 2015-2016 : En juin 2016, 80% des écoles auront réalisé leur portrait des actions en promotion et en prévention.
- 2016-2017 : En juin 2017, 90% des écoles auront réalisé leur portrait des actions en promotion et en prévention.
- 2017-2018 : En juin 2017, 100% des écoles auront réalisé leur portrait des actions en promotion et en prévention.

4.3 Cible de départ :

En 2012-2013, 12 écoles sur 34 (35% des écoles primaires) organiseront un minimum de quatre activités parascolaires à caractère sportif.

- 2013-2014 : En juin 2014, 50% des écoles organiseront un minimum de quatre activités parascolaires à caractère sportif.
- 2014-2015 : En juin 2015, 60% des écoles organiseront un minimum de quatre activités parascolaires à caractère sportif.
- 2015-2016 : En juin 2016, 70% des écoles organiseront un minimum de quatre activités parascolaires à caractère sportif.
- 2016-2017 : En juin 2017, 80% des écoles organiseront un minimum de quatre activités parascolaires à caractère sportif.
- 2017-2018 : En juin 2018, 90% des écoles organiseront un minimum de quatre activités parascolaires à caractère sportif.

Moyens

- Faire connaître les programmes de promotion et de prévention des partenaires et faciliter l'accès aux personnes responsables de l'implantation de cette offre de service;
- Offrir aux écoles une offre de formation adaptée;
- Faciliter les modalités d'organisation lors de la réalisation d'événements à caractère particulier.

Convention de gestion et de réussite établissement Antoine-Hallé - commission scolaire

Virage santé

Objectifs et cibles	Indicateurs de suivi
<p>4.2 Maintenir le niveau excellence dans le programme ISO ACTIF et promouvoir les saines habitudes de vie sous différentes formes.</p> <p>4.3 Continuer d'organiser à chaque année un minimum de quatre activités parascolaires à caractère sportif.</p>	<p>4.2 Programme ISO ACTIF</p> <p>4.3 Nombre d'activités offertes</p>

Cibles (Objectifs 4.2 et 4.3)

- 2016-2017 niveau Excellence
- 2015-2016 niveau Excellence
- 2014-2015 niveau Excellence
- 2013-2014 niveau OR
- 2012-2013 niveau Excellence

Moyens

- 4.2
- Promouvoir des bonnes habitudes de vie.
 - Conscientiser les élèves à faire des bons choix alimentaires régulièrement (mettre à disposition quelques collations ou déjeuners « santé » pour les élèves en besoin, guide alimentaire dans l'agenda, capsules sur la nutrition dans l'agenda, promotion des repas équilibrés au service de garde, mois de la nutrition).
 - Mise en place de la mesure *On bouge au cube* (60 minutes d'activités par jour).
 - Rejoindre aussi les parents par des invitations lors d'activités de masse.
- 4.3
- Activités commission scolaire organisées : cross-country, athlétisme, cirque, volleyball, mini-tennis, hockey cosom, tchoukball, défi du parc, défi Pierre Lavoie, football, etc.
 - Activités organisées par le service de garde.
 - Soutien du technicien en sport au secondaire.

BUT MINISTÉRIEL 5 : L'augmentation du nombre d'élèves de moins de 20 ans dans les parcours de formation professionnelle

Convention de partenariat M.E.L.S. - commission scolaire		Convention de gestion et de réussite établissement Antoine-Hallé - commission scolaire	
Objectifs et cibles	Indicateurs de suivi	Objectifs et cibles	Indicateurs de suivi
<p>5.1 Offrir trois activités de promotion en formation professionnelle dans les écoles primaires d'ici juin 2018.</p> <p>5.2 Augmenter de 20 % le nombre d'élèves inscrits en concomitance soit de 58 élèves en 2012 à 69 élèves en juin 2018.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Nombre d'élèves inscrits de moins de 20 ans. ➤ Évolution du nombre d'élèves en continuité. ➤ Nombre d'activités offertes pour les écoles primaires. ➤ Nombre de cohortes de concomitance. 	<p>5.1</p> <p>Faire vivre trois activités de promotion en formation professionnelle dans les écoles primaires d'ici juin 2018.</p>	<p>Voir l'offre de service annuellement</p>
<p>Cibles</p> <p>5.1 Cible de départ : aucune activité 2017-2018 : trois activités</p>	<p>5.2 Cible de départ : 58 en juin 2013</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ 2012-2013 : 58 élèves ➤ 2013-2014 : 60 élèves ➤ 2014-2015 : 62 élèves ➤ 2015-2016 : 64 élèves ➤ 2016-2017 : 66 élèves ➤ 2017-2018 : 69 élèves 	<p>Cibles (Objectifs 5.1 et 5.2)</p> <p><u>Selon l'offre de service</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ 2016-2017 5^e année : aucune activité 6^e année : a participé à 1 activité ➤ 2015-2016 5^e année : a participé à 1 activité 6^e année : aucune activité ➤ 2014-2015 5^e année : a participé à 1 activité 6^e année : a participé à 1 activité ➤ 2013-2014 5^e année : a participé à 1 activité 6^e année : a participé à 1 activité 	
Moyens		Moyens	

- 5.1 Favoriser la concertation entre les conseillers d'orientation des écoles primaires et des centres;
- 5.1 Activité *Zoom sur les métiers*, travail de recherche sur les métiers professionnels, visite au salon des formations et des professions en Mauricie;
- 5.1 Portes ouvertes dans les Centres de formation professionnelle;
- 5.2 Implantation de cohortes de concomitance à l'école Forestière de La Tuque en collaboration avec l'école secondaire Champagnat et en continuité au Carrefour Formation Mauricie;
- 5.2 Implantation d'activités d'exploration professionnelle à l'école Forestière de La Tuque.

- 5.1
 - Concertation entre le conseiller d'orientation et les enseignants du primaire.
 - Activité *Zoom sur les métiers*.
 - Portes ouvertes au Carrefour formation Mauricie (Explorateurs en herbe).